

# Fiche territoriale synthétique RA 2020 « CC de la Sologne des Rivières »



DRAAF

18 mai 2022

1. Situation géographique
    - 1.1. Positionnement du territoire
    - 1.2. Communes du territoire
  2. Chiffres clés
    - 2.1. Le recensement agricole en bref
    - 2.2. Nombre d'exploitations et SAU moyenne
  3. Structure des exploitations
    - 3.1. Dimension économique
    - 3.2. Statut juridique
    - 3.3. Orientation technico-économique (OTEX)
  4. Main d'œuvre et devenir des exploitations
    - 4.1. Main d'œuvre des exploitations
    - 4.2. Âge des chefs d'exploitations
    - 4.3. Devenir des exploitations
  5. Surfaces agricoles
    - 5.1. Surfaces cultivées
    - 5.2. Répartition des cultures principales
  6. Cheptels
    - 6.1. Effectifs par catégorie de cheptels
    - 6.2. Répartition des cheptels par catégorie
    - 6.3. Répartition des cheptels en UGB
  7. Démarche de valorisation
    - 7.1. Signes de qualité, diversification et circuits courts
    - 7.2. Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation
    - 7.3. Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation
- Annexes
- Présentation des sources et indicateurs associés
  - Liste des communes

# 1. Situation géographique

## 1.1. Positionnement du territoire

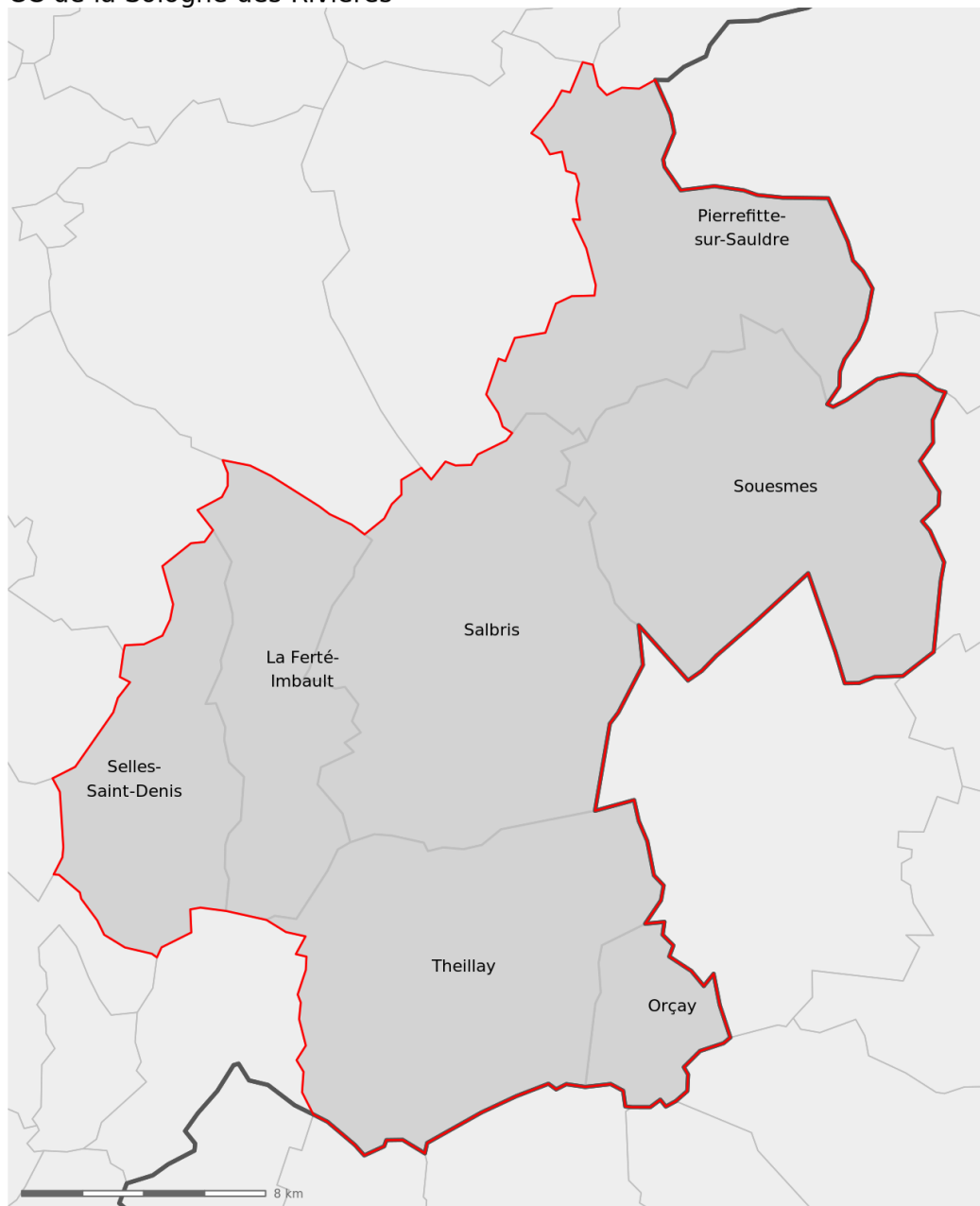
CC de la Sologne des Rivières



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

## 1.2. Communes du territoire

## CC de la Sologne des Rivières



source : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

Liste des 7 communes en annexe.

## 2. Chiffres clés

### 2.1. Le recensement agricole en bref

#### Chiffres clés CC de la Sologne des Rivières

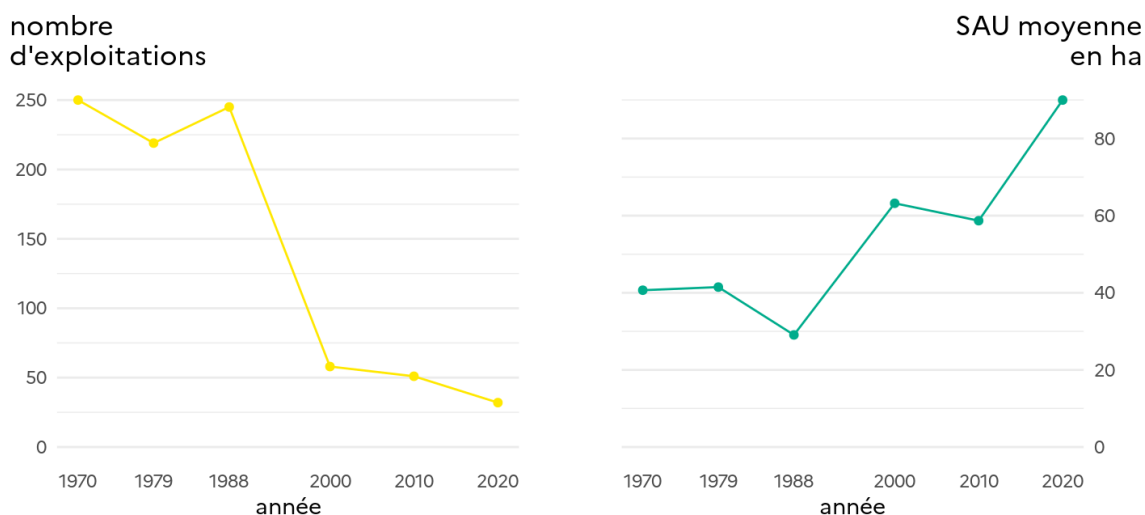
	2010	2020	évolution
nombre total d'exploitations	51	32	-37,3 %
SAU totale (ha)	2 993	2 879	-3,8 %
SAU moyenne (ha)	58,7	90,0	53,3 %
PBS totale (k€)	9 127	2 796	-69,4 %
total UGB	3 939	913	-76,8 %
travail total (ETP)	70,7	69,3	-2,0 %
nombre de chefs d'exploitation <sup>1</sup>	56	39	-30 %
└ dont femmes	27 %	23 %	-4 points
âge moyen des chefs d'exploitation <sup>1</sup>	55	52	-3 ans

<sup>1</sup> chefs d'exploitations, coexploitants

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes  
s : secret statistique  
- : pas de données

### 2.2. Nombre d'exploitations et SAU moyenne

Évolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne  
CC de la Sologne des Rivières



source : Agreste – recensements agricoles 1970-2020

### 3. Structure des exploitations

#### 3.1. Dimension économique

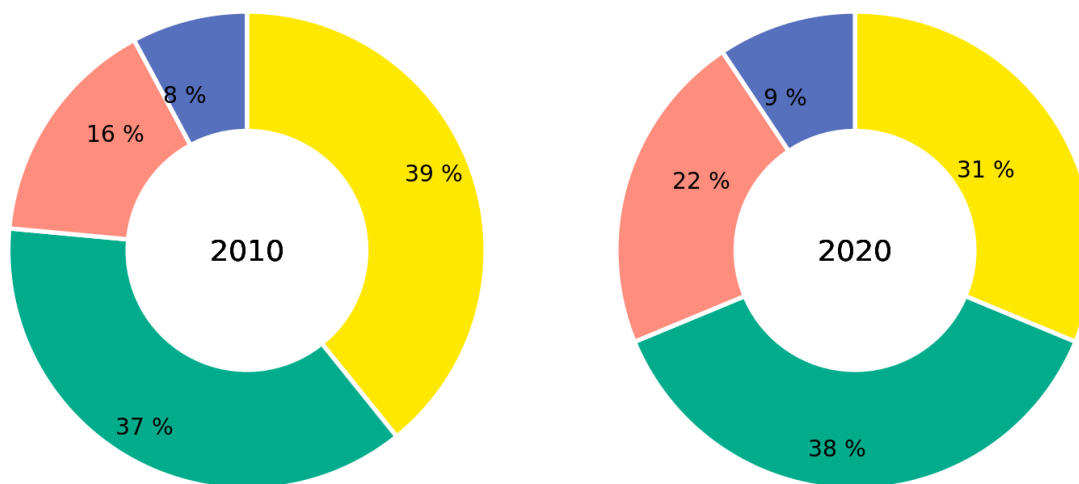
##### Dimension économique

##### CC de la Sologne des Rivières

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
<b>total exploitations</b>	<b>51</b>	<b>32</b>	<b>2 993</b>	<b>2 879</b>	<b>3 939</b>	<b>913</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	<b>2 796</b>
microexploitations	20	10	s	305	s	s	13	8	67
petites	19	12	1 280	1 072	437	196	25	18	695
moyennes	8	7	1 033	1 132	547	640	12	12	1 099
grandes	4	3	s	370	s	s	21	30	935

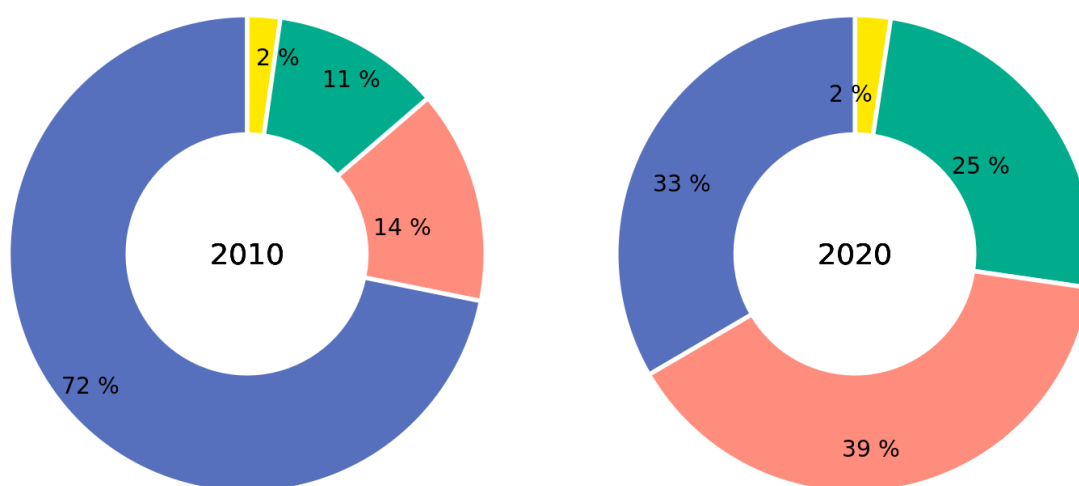
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes  
 s : secret statistique  
 - : pas de données

##### Nombre d'exploitations CC de la Sologne des Rivières



dimension économique    microexploitations    petites    moyennes    grandes

source : Agreste – recensements agricoles 2010-2020



dimension économique ■ microexploitations ■ petites ■ moyennes ■ grandes

source : Agreste - recensements agricoles 2010-2020

## 3.2. Statut juridique

### Statut juridique

#### CC de la Sologne des Rivières

	exploitations		SAU (ha)		UGB		ETP		PBS (k€)
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
<b>total exploitations</b>	<b>51</b>	<b>32</b>	<b>2 993</b>	<b>2 879</b>	<b>3 939</b>	<b>913</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	<b>2 796</b>
exploitations individuelles	35	20	1 981	1 311	883	301	31	23	1 142
GAEC	s	s	s	659	s	289	s	s	s
EARL	s	s	s	s	s	s	s	s	s
autres statuts	11	6	477	s	s	s	31	35	778

source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020  
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes  
 s : secret statistique  
 - : pas de données

## 3.3. Orientation technico-économique (OTEX)

### Orientation technico-économique

#### CC de la Sologne des Rivières

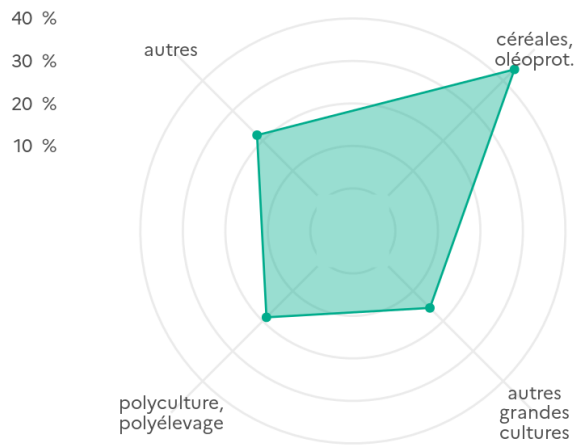
	exploitations	SAU (ha)	UGB	ETP	PBS (k€)
--	---------------	----------	-----	-----	-------------

	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
<b>total exploitations</b>	<b>51</b>	<b>32</b>	<b>2 993</b>	<b>2 879</b>	<b>3 939</b>	<b>913</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	<b>2 796</b>
<i>dont</i>									
céréales et/ou oléoprotéagineux	21	14	989	1 028	s	s	19	18	772
autres grandes cultures	–	5	–	263	–	0	–	8	330
fruits ou autres cultures permanentes	–	–	–	–	–	–	–	–	–
légumes ou champignons	–	–	–	–	–	–	–	–	–
fleurs et/ou horticulture diverse	s	s	s	s	0	s	s	s	s
viticulture	–	–	–	–	–	–	–	–	–
bovins lait	s	s	s	s	s	s	s	s	s
bovins viande	3	s	321	s	241	s	4	s	s
bovins mixtes	s	–	s	–	s	–	s	–	–
équidés et/ou autres herbivores	4	–	139	–	48	–	5	–	–
ovins ou caprins	s	s	s	s	s	s	s	s	s
porcins	–	–	–	–	–	–	–	–	–
combinaisons de granivores (porcins, volailles)	s	–	s	–	s	–	s	–	–
volailles	4	–	s	–	s	–	7	–	–
polyculture et/ou polyélevage	10	6	860	611	438	260	11	7	514
non classées	s	–	s	–	0	–	s	–	–

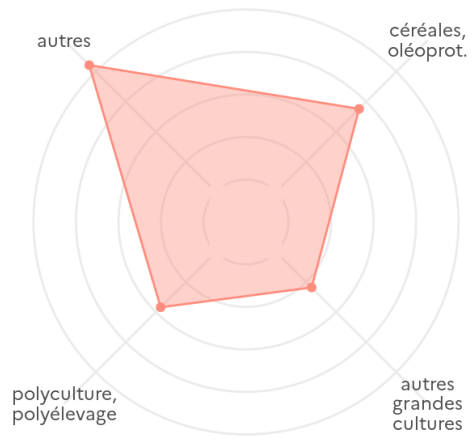
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes  
s : secret statistique  
– : pas de données

# Orientation technico-économique CC de la Sologne des Rivières

Répartition en nombre



Répartition en PBS

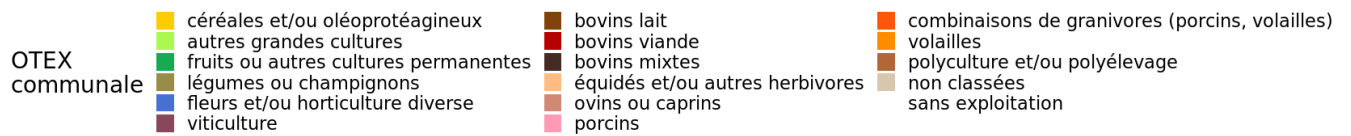
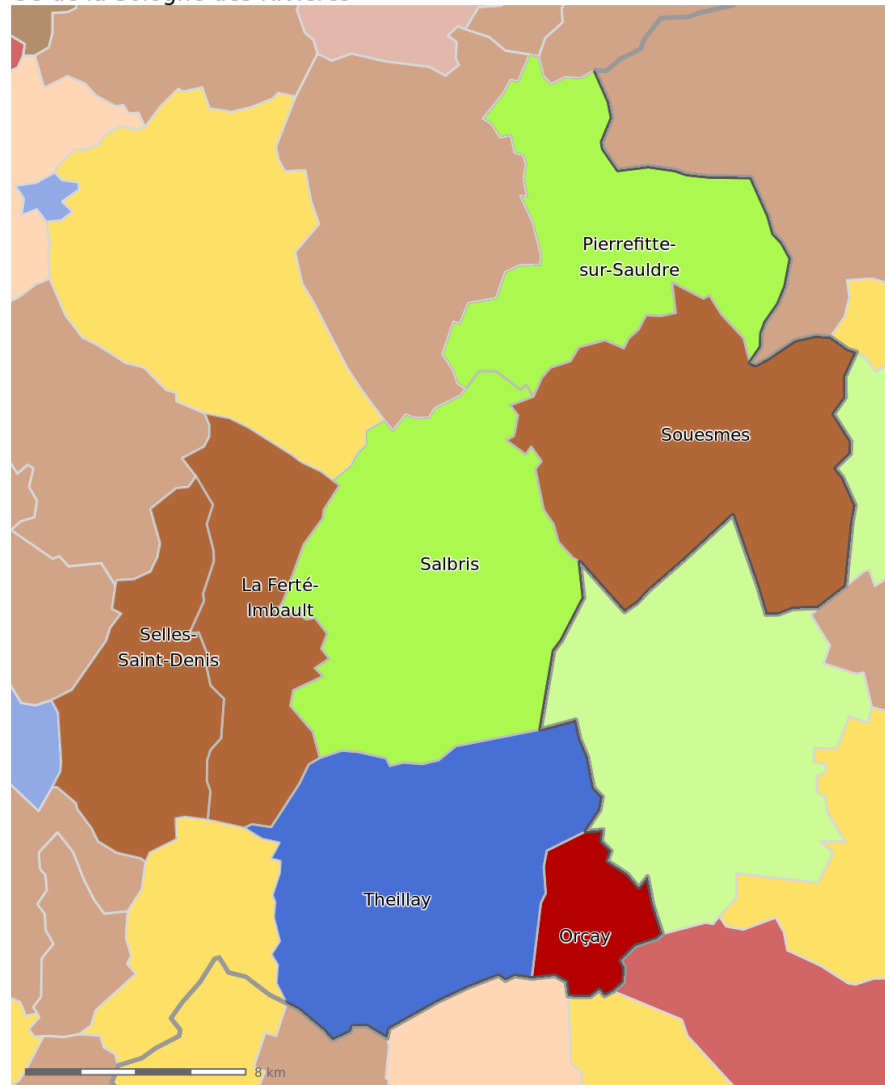


source : Agreste – recensement agricole 2020



# Orientation technico-économique

CC de la Sologne des Rivières



source : Agreste - recensement agricole 2020  
fond carto. : d'après IGN - ADMIN EXPRESS 2022

## 4. Main d'œuvre et devenir des exploitations

### 4.1. Main d'œuvre des exploitations

#### Main d'œuvre des exploitations CC de la Sologne des Rivières

	nombre d'actifs			volume de travail (ETP)		
	2010	2020	évolution	2010	2020	évolution
<b>main d'œuvre totale<sup>1</sup></b>	<b>140</b>	<b>116</b>	<b>-17 %</b>	<b>71</b>	<b>69</b>	<b>-2 %</b>
chefs d'exploitations, coexploitants	56	39	-30 %	35	32	-9 %
└ dont coexploitants familiaux	5	5	0 %	3	5	74 %
main d'œuvre familiale <sup>2</sup>	9	5	-44 %	4	5	15 %
salariés permanents <sup>3</sup>	27	30	11 %	24	23	-5 %
<b>sous-total main d'œuvre permanente</b>	<b>92</b>	<b>74</b>	<b>-20 %</b>	<b>63</b>	<b>60</b>	<b>-6 %</b>
saisonniers et salariés occasionnels	48	42	-12 %	7	9	29 %

<sup>1</sup> hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations

<sup>2</sup> membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux

<sup>3</sup> hors famille

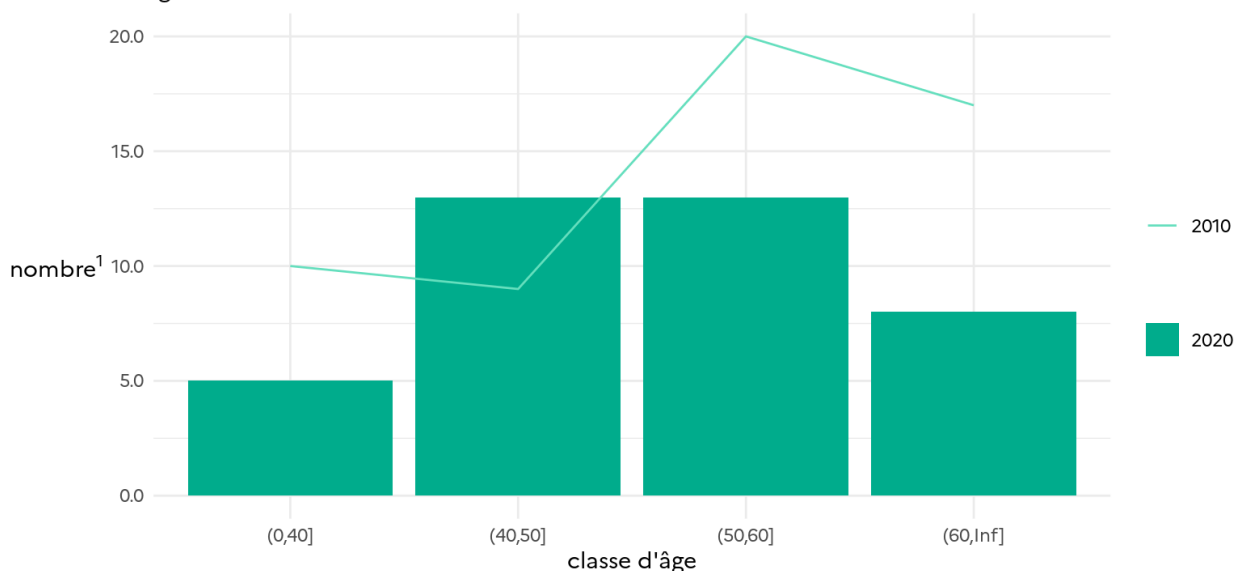
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

- : pas de données

### 4.2. Âge des chefs d'exploitations

#### Âge des chefs d'exploitations CC de la Sologne des Rivières



<sup>1</sup> chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs  
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

### 4.3. Devenir des exploitations

Devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années dans le cas où le chef d'exploitation, ou le plus âgé des exploitants, a plus de 60 ans.

#### Devenir des exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans CC de la Sologne des Rivières

	exploitations		SAU (ha)	
	2020	part	2020	part
nombre d'exploitations non concernées	24	75 %	2 216	77 %
total d'exploitations concernées	8	25 %	663	23 %
dont :	–	–	–	–
pas de départ du chef ou coexploitant envisagé dans l'immédiat	s	s	s	s
reprise par un coexploitant, un membre de la famille ou un tiers	s	s	s	s
ne sait pas	5	16 %	290	10 %
disparition au profit de l'agrandissement d'une ou plusieurs autres exploitations	0	0 %	0	0 %
disparition des terres au profit d'un usage non agricole	0	0 %	0	0 %

source : Agreste – recensement agricole 2020

champ : sièges dans le territoire

s : secret statistique

– : pas de données

## 5. Surfaces agricoles

### 5.1. Surfaces cultivées

#### Surfaces cultivées

#### CC de la Sologne des Rivières

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en ayant	ha	part en %	2010	2020
<b>total SAU</b>	<b>46</b>	<b>30</b>	<b>2 993</b>	<b>2 879</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0 %</b>	<b>230</b>	<b>255</b>
<i>dont</i>									
céréales	34	23	1 311	1 004	0	s	s	193	177
oléagineux	8	5	84	137	0	s	s	0	s
protéagineux et légumes secs pour leur graine	s	3	s	23	0	s	s	0	s
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	s	0	s	0	0	s	s	s	s
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	0	0	0	0	0	s	s	0	s
pommes de terre	s	s	1	s	0	s	s	0	s
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	0	s	0	s	0	s	s	0	s
fourrages annuels <sup>1</sup>	7	10	96	147	0	s	s	s	s
prairies <sup>2</sup>	26	24	1 079	1 333	0	s	s	0	s
fleurs et plantes ornementales	s	s	s	s	0	s	s	s	s
vignes	s	0	s	0	0	s	s	0	s
cultures fruitières	s	0	s	0	0	s	s	0	s

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes  
s : secret statistique  
– : pas de données

	exploitations en ayant		surfaces (ha)		dont surface en AB en 2020			surface irriguée (ha)	
	2010	2020	2010	2020	en ayant	ha	part en %	2010	2020
jachères	s	15	254	152	0	s	s	-	s

<sup>1</sup> maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y. c. avec des céréales)

<sup>2</sup> prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020)

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes  
s : secret statistique  
- : pas de données

## 5.2. Répartition des cultures principales

## 6. Cheptels

### 6.1. Effectifs par catégorie de cheptels

Effectifs par catégorie de cheptel  
CC de la Sologne des Rivières

	exploitations en ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
<b>total ensemble du cheptel</b>	<b>28</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 939</b>	<b>913</b>	<b>0</b>
total bovins	14	9	1 091	921	978	766	0
vaches laitières	6	s	199	55	289	80	0
vaches allaitantes	8	7	264	310	238	279	-
total ovins	5	s	541	s	87	s	0
brebis mères laitières	0	0	0	0	0	0	0
brebis mères allaitantes	5	s	438	s	74	s	0
total caprins	s	s	s	s	s	s	0
chèvres	s	s	s	s	s	s	-
total équins	6	0	54	0	38	0	0
juments selle	4	0	21	0	19	0	-
juments lourdes	s	0	s	0	s	0	-
total porcins	s	0	s	0	s	0	0
truies mères	0	0	0	0	0	0	-
total volailles	s	s	s	s	s	s	0

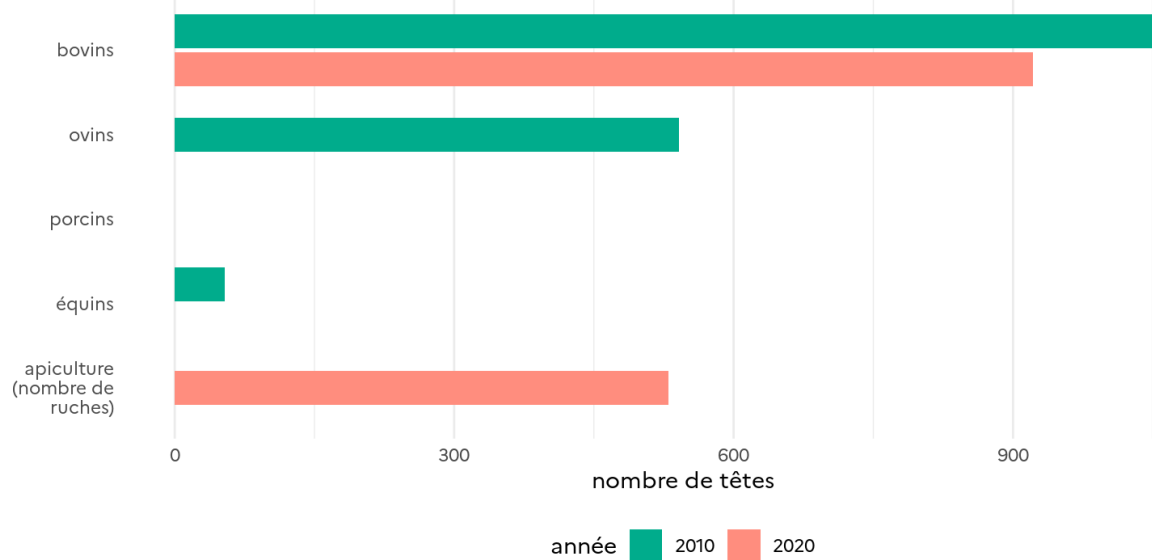
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
 champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes  
 s : secret statistique  
 - : pas de données

	exploitations en ayant		cheptel (têtes)		cheptel (UGB)		exploitations ayant un cheptel en AB
	2010	2020	2010	2020	2010	2020	2020
poules pondeuses d'œufs de consommation	s	0	s	0	s	0	0
poulets de chair et coqs	s	s	s	0	s	0	0
lapines mères	0	0	0	0	0	0	0
apiculture (nombre de ruches)	s	s	s	530	-	-	0

source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes  
s : secret statistique  
- : pas de données

## 6.2. Répartition des cheptels par catégorie

Répartition des cheptels par catégorie  
CC de la Sologne des Rivières

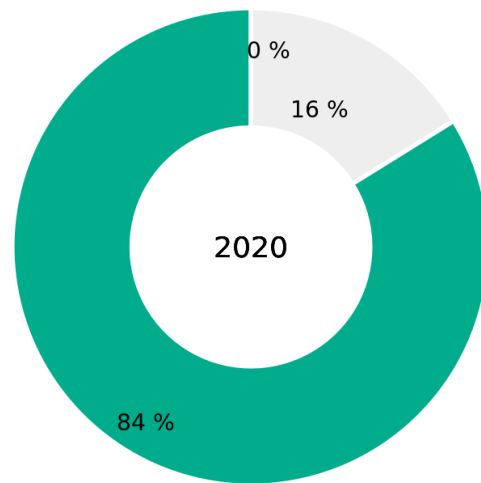
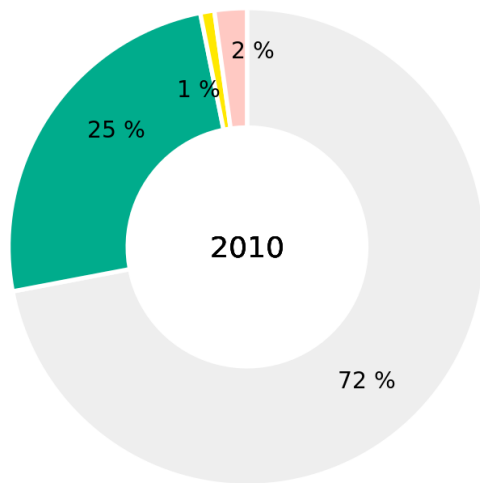


source : Agreste – recensement agricole 2010 et 2020

## 6.3. Répartition des cheptels en UGB

# Répartition des cheptels en UGB

## CC de la Sologne des Rivières



■ bovins ■ ovins ■ équins ■ autres

source : Agreste - recensements agricoles 2010 et 2020



## 7. Démarche de valorisation

### 7.1. Signes de qualité, diversification et circuits courts

#### Démarches de valorisation CC de la Sologne des Rivières

exploitations en ayant	2010	2020	évolution 2020/2010	part en 2020 (%)
<b>nombre total d'exploitations</b>	51	32	-37 %	100 %
<b>agriculture biologique</b>	0	0	–	0 %
<b>autres signes officiels de qualité (yc vin et hors bio)</b>	0	s	s	s
<i>dont</i>				
AOP	0	0	–	0 %
IGP	0	0	–	0 %
Label rouge	0	s	s	s
<b>activités de transformation (hors vinification à la ferme)</b>	s	4	s	12 %
<i>dont</i>				
transformation de lait	s	s	s	s
transformation ou découpe de viande	–	s	s	s
transformation de fruits et/ou légumes <sup>1</sup>	–	0	–	0 %
<b>activités de diversification</b>	8	13	62 %	41 %
<i>dont</i>				
travail à façon	4	9	125 %	28 %
tourisme - hébergement - loisirs	s	s	s	s
énergie renouvelable (pour la vente)	0	s	s	s
<b>circuits courts (hors vin)</b>	12	8	-33 %	25 %
<i>dont</i>				
vente directe (hors vin)	12	8	-33 %	25 %

<sup>1</sup> fleurs et plantes exclues en 2010

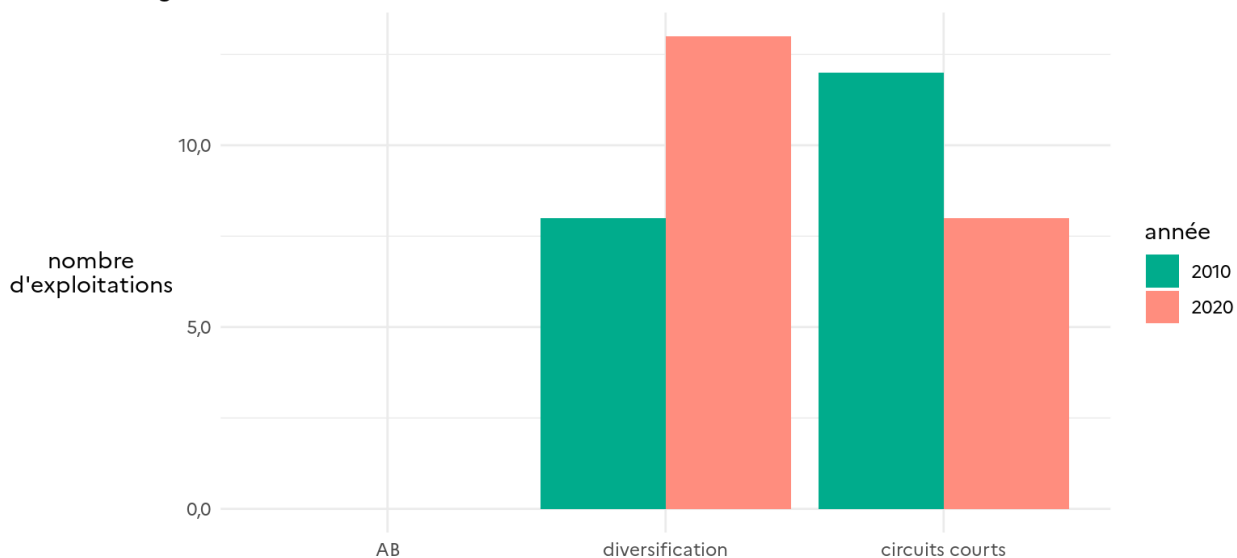
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020  
champ : sièges dans le territoire, hors collectifs ou vacantes

s : secret statistique

– : pas de données

## 7.2. Nombre d'exploitations engagées dans une démarche de valorisation

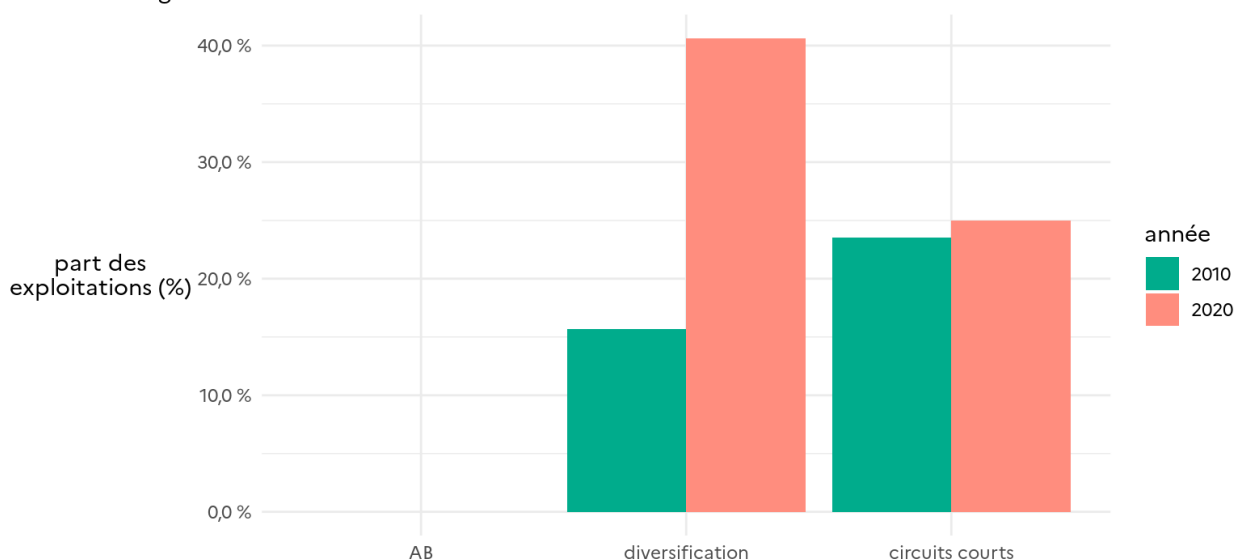
Engagement dans une démarche de valorisation  
CC de la Sologne des Rivières



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

## 7.3. Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation

Engagement dans une démarche de valorisation  
CC de la Sologne des Rivières



source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

# Annexes

## Présentation des sources et indicateurs associés

Liste des sources mobilisées :

- Agreste – Recensement agricole 2020
- IGN – ADMIN EXPRESS
- Insee – Code officiel géographique

### Agreste – Recensement agricole 2020

#### La source en bref

Le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...) ;
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

Le recensement agricole de 2020 s'est déroulé d'octobre 2020 à avril 2021. Les résultats portent sur la campagne agricole 2019-2020. Il fait suite aux recensements de 1970, 1979, 1988, 2000 et 2010. C'est la plus importante opération statistique du ministère de l'agriculture, avec plus de 400 000 exploitations enquêtées en 2020.

#### Indications sur les indicateurs présentés

- La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « petite » (moins de 25 000 euros de PBS), « moyenne » (entre 25 000 et 100 000 euros), « grande » (plus de 100 000 euros) voire « très grande » (plus de 250 000 euros). La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production. Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019. Pour plus d'informations, voir sur Agreste le site de la statistique agricole / PBS (<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/D-PBS/methodon/>)
- Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit 225 jours par an.
- L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA) et compare les animaux selon leur consommation totale (herbe, fourrage et concentrés). Par exemple, une vache laitière a un coefficient de 1,45 alors qu'une poule pondeuse a un coefficient de 0,014.

#### IGN – ADMIN EXPRESS

## **La source en bref**

Le produit ADMIN EXPRESS est une base de données bidimensionnelle décrivant le découpage administratif du territoire métropolitain et des départements et régions d'outre-mer. Il permet d'effectuer des croisements avec d'autres sources de données dans le but de construire des représentations thématiques du territoire. Il est actualisé en général mensuellement. L'IGN diffuse une version compatible avec le COG, utilisée ici. La géométrie des limites administratives a été simplifiée afin d'alléger le rendu.

## **Indications sur les indicateurs présentés**

Le découpage retenu dans cette fiche est le découpage compatible avec le COG 2022. Pour plus d'informations, voir sur le site Géoservices de l'IGN (<https://geoservices.ign.fr/adminexpress>)

## **Insee – Code officiel géographique**

### **La source en bref**

La table de passage annuelle liste l'ensemble des communes présentes dans la dernière géographie disponible (codes géographiques et libellés) et leur correspondance dans toutes les géographies depuis 2003, au gré des fusions et scissions de commune qui ont pu se réaliser. Cette table de passage permet de gérer les données selon les millésimes et la géographie communale associée. Cela rend possible également des comparaisons de données entre différentes années.

Pour plus d'informations, voir sur le site de l'Insee (<https://www.insee.fr/fr/information/2028028>)

## **Liste des communes**

La Ferté-Imbault (41084), Orçay (41168), Pierrefitte-sur-Sauldre (41176), Salbris (41232), Selles-Saint-Denis (41241), Souesmes (41249) et Theillay (41256)